MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2351 **24 septembre 2013**

SOMMAIRE

Accelya Investment S.à r.l. 112803
ACP-Trans S.à r.l. 112804
Actelion Finance SCA 112804
Actual Engineers S.à r.l. 112803
Adonia II S.à r.l. 112804
Aers S.A. 112804
Aers S.A. 112804
Agamemnon S.à r.l. 112803
AGU S.à r.l. 112804
Altice VII S.à r.l. 112805
Arrow Midco S.à r.l. 112803
BCO s.àr.l. 112805
BFC Lux S.A. 112805
BJT S.à r.l. 112806
Blue Coast Properties S.à r.l. 112805
Boralex Europe S.A. 112805
Build and Co S.A. 112805
CEP III Investment 18 Finance S.à r.l. 112808
CEP III Investment 18 S.à r.l. 112808
CEREP III Investment M S.à r.l. 112809
CEREP III Investment Q S.à r.l. 112809
Classic Marine S.A. 112806
CP One S.A. 112806
Crolux Shipping Co S.A. 112806
CROWN Premium Private Equity III SICAV 112808
Cullen S.A. 112808
Cullen S.A. 112808
Daher International Development S.A. 112810
Dasos 112810
DB Apex (Luxembourg) S.à r.l. 112810
Deloro Holdings (Lux) S.àr.l. 112806
Deloro Holdings (Lux) S.àr.l. 112807
Deloro Holdings (Lux) S.àr.l. 112807
Desalline S.A. 112807
D.E.S. S.A. 112806
Deutsche Haussmann S.à r.l. 112809
Deuxcouleurs S.à r.l. 112809
DN Holdings S.à r.l. 112810
Douros S.à r.l. 112812
DPA Trading S.à r.l. 112807
EB Consultants S.à r.l. 112807
Edco S.A. 112807
Editus Luxembourg S.A. 112813
Elixia Holding S.à r.l. 112812
Emidanus S.A. 112810
Empe S.à r.l. 112813
EOP1 S.à r.l. 112811
EOP2 S.à r.l. 112811
Episo Rugby S.à.r.l. 112811
EQT Credit S.à r.l. 112811
Esselte Group Holdings (Luxembourg) S.A. 112811
European Sovereign Bond Protection Facility 112813
E.V.A.F Luxembourg (TMRE) S.à r.l. 112812
Fabu S.A. 112812
Fipe Lux S.à r.l. 112813
FISE Lux S.à r.l. 112813
Foam Investments II S.à r.l. 112812
Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l. 112848
Sushi House SA 112814
TAS Trust Advisory Services S.à r.l. 112802
Tonnant S.à r.l. 112802
Twin Holding 1 S.à.r.l 112802
Twinvest S.à r.l. - SPF 112802
Verica S.à r.l. 112802
Victoria Finance S.A. 112802
Welfare Investment S.A., SPF 112803
Zadar S.A. 112803

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Tonnant S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 400.000,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 160.310.

—

Le bilan de la société au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109567/9.

(130132143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Twin Holding 1 S.à.r.l, Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 131.271.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109574/9.

(130132193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

TAS Trust Advisory Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6488 Echternach, 21, rue des Vergers.

R.C.S. Luxembourg B 163.139.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109575/9.

(130132008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Twinvest S.à r.l. - SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-5434 Niederdonven, 10, rue Gewan.

R.C.S. Luxembourg B 115.286.

—

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109587/9.

(130132658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Verica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 47.707.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109601/9.

(130132824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Victoria Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R.C.S. Luxembourg B 99.773.

—

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109602/9.

(130132252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Welfare Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 59.277.

—

Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109618/9.

(130132258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Zadar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.902.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109632/9.

(130132202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Accelya Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 123.755.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109683/9.

(130133390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Actual Engineers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 169.030.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109685/9.

(130133461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Agamemnon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 3.750.000,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 164.827.

—

Le bilan de la société au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109688/9.

(130134070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Arrow Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 170.787.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109714/9.

(130133712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

ACP-Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 118.347.

—

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109729/9.

(130133398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Actelion Finance SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 96.016.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109731/9.

(130134353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Adonia II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.540.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109735/9.

(130133756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Aers S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 114.250.

—

Les Comptes Annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109737/9.

(130133272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Aers S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 114.250.

—

Les Comptes Annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109738/9.

(130133279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

AGU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 48.550,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.017.

—

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109744/9.

(130133509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Altice VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.725.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109761/9.

(130133839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Blue Coast Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 2-4, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 149.689.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109796/9.

(130133153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Boralex Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 150.284.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109798/9.

(130133962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Build and Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 146.417.

—

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109808/9.

(130133713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

BCO s.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 66, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 133.366.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109819/9.

(130134211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

BFC Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 146.161.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109823/9.

(130133347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

BJT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 104.300,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.015.

—

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109832/9.

(130133526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Classic Marine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 86.143.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109929/9.

(130133247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

CP One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 120.140.

—

Les comptes annuels au 08 février 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109949/9.

(130133395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Crolux Shipping Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 74.097.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109951/9.

(130133473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

D.E.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 149.700.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109956/9.

(130133356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Deloro Holdings (Lux) S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 96.901.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109960/9.

(130133527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Deloro Holdings (Lux) S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 96.901.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109961/9.

(130133528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Deloro Holdings (Lux) S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 96.901.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109962/9.

(130133615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Desalline S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 49.195.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109976/9.

(130133379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

DPA Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 132.575.

—

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109982/9.

(130134022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

EB Consultants S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 84.211.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110011/9.

(130133465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

Edco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 2, Kuarregaart.

R.C.S. Luxembourg B 99.451.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110018/9.

(130134184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

CEP III Investment 18 Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 163.903.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

CEP III Investment 18 Finance S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013108792/12.

(130131931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

CEP III Investment 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 163.901.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

CEP III Investment 18 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013108793/12.

(130131930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

CROWN Premium Private Equity III SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 111.558.

—

Les comptes annuels au 31. Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013108851/10.

(130133032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Cullen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1120 Luxembourg, 1, rue d'Allamont.

R.C.S. Luxembourg B 61.707.

—

Veuillez prendre note de notre démission du mandat d'administrateur que vous aviez bien voulu nous confier, ce, à réception de la présente.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108862/10.

(130131817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Cullen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1120 Luxembourg, 1, rue d'Allamont.

R.C.S. Luxembourg B 61.707.

—

Veuillez prendre note de notre démission du mandat d'administrateur que vous aviez bien voulu nous confier, ce, à réception de la présente.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108863/10.

(130131817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

CEREP III Investment M S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.111.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 16 juillet 2013

La clôture de la liquidation de la Société a été décidée par résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 16 juillet 2013.

La Société a donc cessé d'exister à partir de ce jour.

Les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant le délai légal de 5 ans à l'ancien siège social de la Société situé, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108807/17.

(130132875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

CEREP III Investment Q S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.112.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 16 juillet 2013

La clôture de la liquidation de la Société a été décidée par résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 16 juillet 2013.

La Société a donc cessé d'exister à partir de ce jour.

Les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant le délai légal de 5 ans à l'ancien siège social de la Société situé, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108808/17.

(130132874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Deutsche Haussmann S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 105.031.

—

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013108870/10.

(130132618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Deuxcouleurs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 31-33, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 114.049.

—

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2013108871/10.

(130132203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Dasos, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 141.244.

—

Rectificatif remplace le dépôt du 13/05/2013 N° L130075267

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dasos
Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013108883/12.

(130132228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Emidanus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.

R.C.S. Luxembourg B 153.523.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CERTIFIE CONFORME
Michel Jadot / Freddy Bracke
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013108928/12.

(130131912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Daher International Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 82.075.

—

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30/07/2013.

Référence de publication: 2013108880/10.

(130132051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

DB Apex (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 172.790.

—

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108887/10.

(130132440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

DN Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 174.173.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013. Anke Jager.

Référence de publication: 2013108892/10.

(130132554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

EQT Credit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 149.864.

—

Rectificatif remplace le dépôt du 22/05/2013 N° 130080730

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EQT Credit Sàrl

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013108934/12.

(130132256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Esselte Group Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 117.244.

—

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ESSELTE GROUP HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108941/12.

(130132287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Episo Rugby S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 143.572.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108933/10.

(130131965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

EOP2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 160.987.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108932/10.

(130132731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

EOP1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 160.979.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108931/10.

(130132738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Foam Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 119.839.

—

Les comptes annuels consolidés de la société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2013108965/12.

(130132294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Fabu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 159.271.

—

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour FABU S.A.
Signature

Référence de publication: 2013108968/12.

(130132377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

E.V.A.F Luxembourg (TMRE) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 119.505.

—

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013108896/10.

(130131781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Douros S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 55.251.

—

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108894/10.

(130131823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Elixia Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: NOK 7.197.705,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 160.877.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013. Signature.

Référence de publication: 2013108903/10.

(130132988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

FISE Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 170.778.

—

Rectificatif Remplace le dépôt n°: L130112118

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FISE Lux S.à.r.l.

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013108984/12.

(130132074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Fipe Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 170.780.

—

Rectificatif Remplace le dépôt n°: L130112117

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIPE Lux S.à.r.l.

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013108983/12.

(130132090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

European Sovereign Bond Protection Facility, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 166.304.

—

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013108907/10.

(130132751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Editus Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3670 Kayl, 208, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 12.138.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 30/07/2013.

Référence de publication: 2013108921/10.

(130132024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Empe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 44, rue Louis Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 48.260.

—

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108929/10.

(130132015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Sushi House SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 11, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 134.538.

—

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juillet.

Par devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence demeurant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme Sushi House S.A., une société anonyme ayant son siège social au 11, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.538 (la «Société»), constituée par un acte notarié de Maître Franck Molitor, notaire de résidence à Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 4 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 132 en date du 17 janvier 2008, et modifié pour la dernière fois par un acte notarié de Maître Francis Kesseler, susnommé, en date du 17 mai 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (les «Statuts»).

L'assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette

Le président a désigné comme secrétaire Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette

L'assemblée a choisi comme scrutateur Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/AlzetteLe président prie le notaire d'acter que:

I.- L'actionnaire unique de la Société présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient est renseigné sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 1.080.000 (un million quatre-vingt mille) actions de catégorie B d'une valeur nominale de 0,05 EUR (cinq cents) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour et dont l'actionnaire unique de la Société déclare expressément avoir été valablement et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation aux délais et formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 8.780,85 EUR (huit mille sept cent quatre-vingt euros et quatre-vingt-cinq cents), afin de le porter de son montant actuel de 54.000 EUR (cinquante-quatre mille euros) à 62.780,85 EUR (soixante-deux mille sept cent quatre-vingt euros et quatre-vingt-cinq cents) par l'émission de 175.617 (cent soixante-quinze mille six cent dix-sept) actions de catégorie A d'une valeur nominale de 0,05 EUR (cinq cents) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 1.747.389,15 EUR (un million sept cent quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf euros et quinze cents);

3. Souscription et libération de 175.617 (cent soixante-quinze mille six cent dix-sept) actions de catégorie A ayant une valeur nominale de 0,05 EUR (cinq cents) chacune, sujettes au paiement d'une prime d'émission de 1.747.389,15 EUR (un million sept cent quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf euros et quinze cents) par action, l'intégralité devant être entièrement libérée par un apport en numéraire;

4. Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions 2. à 3. qui précèdent ci-dessus; et

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'actionnaire unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution:

Il est décidé que l'actionnaire unique de la Société renonce à son droit de convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; l'actionnaire unique reconnaît qu'il a été suffisamment informé de l'ordre du jour et qu'il se considère être valablement convoqué à la présente assemblée et en conséquence, accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation présentée lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'actionnaire unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 8.780,85 EUR (huit mille sept cent quatre-vingt euros et quatre-vingt-cinq cents) afin de le porter de son montant actuel de 54.000 EUR (cinquante-quatre mille euros) à 62.780,85 EUR (soixante-deux mille sept cent quatre-vingt euros et quatre-vingt-cinq cents) par l'émission de 175.617

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(cent soixante-quinze mille six cent dix-sept) actions de catégorie A d'une valeur nominale de 0,05 EUR (cinq cents) chacune (les «Nouvelles Actions»), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 1.747.389,15 EUR (un million sept cent quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf euros et quinze cents) (la «Prime d'Emission»), en sus de 8.780,85 EUR (huit mille sept cent quatre-vingt euros et quatre-vingt-cinq cents) alloués au capital social, l'intégralité devant être immédiatement libéré par un apport en numéraire (les «Apports»).

L'actionnaire unique déclare renoncer à son droit préférentiel de souscription pour les besoins de la présente augmentation de capital.

Troisième résolution:

L'actionnaire unique ne participant pas à l'augmentation de capital, il est pris acte de sa renonciation au droit préférentiel de souscription et décidé d'accepter la souscription, le paiement des Nouvelles Actions et l'allocation à la Prime d'Emission au moyen des Apports, comme suit: I. Souscripteurs ayant exercé des bons de souscription d'actions en date du 24 mai 2013 et procédé au versement de l'apport en numéraire en date du 27 mai 2013:

- M. Bernard BAREAU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Henry BEAUSIRE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 133 (cent trente-trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 6,65 EUR (six euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.323,35 (mille trois cent vingt-trois euros et trente-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.330 EUR (mille trois cent trente euros);

- M. Jean Paul BERJOU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- M. Jean-Marc BERMOND, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 361 (trois cent soixante et une) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 18,05 (dix-huit euros et cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.591,91 EUR (trois mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-onze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.610 EUR (trois mille six cent dix euros);

- M. Michel BIT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. André BOGO, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- M. Guy BONNIFAY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Patrick LE BOUEDEC, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 133 (cent trente-trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 6,65 EUR (six euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.323,35 (mille trois cent vingt-trois euros et trente-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.330 EUR (mille trois cent trente euros);

- M. Thierry BRACONNIER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 342 (trois cent quarante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 17,1 EUR (dix-sept euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.402,9 EUR (trois mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.420 EUR (trois mille quatre cent vingt euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Yves BROUSSARD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. Bernard BRUYET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 247 (deux cent quarante-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 12,35 EUR (douze euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.457,65 EUR (deux mille quatre cent cinquante-sept euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 2.470 EUR (deux mille quatre cent soixante-dix euros);

- Mme Brigitte CALLENS DELOS, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean-Michel CALVET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 836 (huit cent trente-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 41,8 EUR (quarante et un euros et quatre-vingts cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 8.318,2 EUR (huit mille trois cent dix-huit euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.360 EUR (huit mille trois cent soixante euros);

- M. Roland CARTA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Benjamin CARTERY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- M. Vincent CAYREL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. André CHARLES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Yves CLOART, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- M. Calogero COSTANZA-GAGLIO, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Marc COUVRAT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Patrice CRISTOFINI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Thierry CUYPERS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Benoît DAVOUST, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Raymond DELOS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- Mme Bernadette DEWAILLY CLEMENT, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Henry Pierre DOERMANN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 133 (cent trente-trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 6,65 EUR (six euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.323,35 (mille trois cent vingt-trois euros et trente-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.330 EUR (mille trois cent trente euros);

- M. Jean-Paul DORANGE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Philippe DOUCET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Jean-François LE DU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean-Michel ESCALON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- Mme Danielle FAGES, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- Mme Françoise FAURE DURIF, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Dominique FERRAND, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Bertrand FLOBERT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- Mme Marie-Elisabeth FLORY LE FLOCH, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 76 (soixante-seize) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 3,8 EUR (trois euros et huit cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 756,2 EUR (sept cent cinquante-six euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 760 EUR (sept cent soixante euros);

- M. Jean-Pierre FORET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- Mme Brigitte GAGNERAUD LOMOLLI, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Claudine GANGUET THAIZE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 342 (trois cent quarante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 17,1 EUR (dix-sept euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.402,9 EUR (trois mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.420 EUR (trois mille quatre cent vingt euros);

- M. Jean-Luc GOURDOL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Francis GRAFTIEAUX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Dominique GRANGIER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Jean-Claude GUERIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- M. Yves GUILLEMAUT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- M. Pierre GUIRONNET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Gilbert HERMITTE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. François HOUPERT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Louis HUERTAS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 361 (trois cent soixante et une) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 18,05 (dix-huit euros et cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.591,91 EUR (trois mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-onze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.610 EUR (trois mille six cent dix euros);

- Mme Catherine JACQUEMOT, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Christian JACQUOT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Estelle JIGUET GUILLET, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- M. Gérard KAPP, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Michel KAPRIELIAN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Jacques KUNVARI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- Mme Françoise LABROUE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Yves LAFONT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Claude LANCELLE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- M. Thierry LAPORTE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Francis LARROQUE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean Paul LATRIVE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- M. Jean-Michel LAUNAY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- M. Bruno LAYLE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 342 (trois cent quarante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 17,1 EUR (dix-sept euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.402,9 EUR (trois mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.420 EUR (trois mille quatre cent vingt euros);

- M. Alain LECLEF, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Gilles LEMAIRE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 418 (quatre cent dix-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 20,9 EUR (vingt euros et quatre-vingt-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.159,1 EUR (quatre mille cent cinquante-neuf euros et dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.180 EUR (quatre mille cent quatre-vingts euros);

- Mme Nicole LEMINOR THOMAS, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- M. Hubert LEROY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- M. Jean-Michel LEVY-BRUHL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 418 (quatre cent dix-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 20,9 EUR (vingt euros et quatre-vingt-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.159,1 EUR (quatre mille cent cinquante-neuf euros et dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.180 EUR (quatre mille cent quatre-vingts euros);

- M. Gabriel LOMBARD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Isabelle MAILLARD, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Claire LE MAITRE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Jean-François MARCHETTI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 684 (six cent quatre-vingt-quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 34,2 EUR (trente-quatre euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.805,8 EUR (six mille huit cent cinq euros et quatre-vingts cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.840 EUR (six mille huit cent quarante euros);

- M. Léonard MARCHETTI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Georgette MARI GALIANO, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 418 (quatre cent dix-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 20,9 EUR (vingt euros et quatre-vingt-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.159,1 EUR (quatre mille cent cinquante-neuf euros et dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.180 EUR (quatre mille cent quatre-vingts euros);

- Mme Annik MARTICOU RIOU, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- Mme Sandy MARTY, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- Mme Viviane MAURICE GARNIER dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 133 (cent trente-trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 6,65 EUR (six euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.323,35 (mille trois cent vingt-trois euros et trente-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.330 EUR (mille trois cent trente euros);

- M. Daniel MOINE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Annie HUDELOT MOINE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- Mme Rita MONTARON SCOTTO, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Patrick MURRIS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- M. Christian NENCIONI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. Jacques OMNES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Mme Martine OSSET, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- M. Philippe OSSET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Victor-Emmanuel PANCRAZI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Christian PICCOLO, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- Mme Martine POUILOUX GASSIN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Michel RABY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Louis ROBIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- M. Bernard SARZOTTI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Gérard SERRA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Christian SOBRA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Didier THOMAS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean-Louis THOMAS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Mme Marie-Claude CHOTEAU VAJENTE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 133 (cent trente-trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 6,65 EUR (six euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.323,35 (mille trois cent vingt-trois euros et trente-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.330 EUR (mille trois cent trente euros);

- M. Pierre VIENNE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

II. Souscripteurs ayant exercé des bons de souscription d'actions en date du 31 mai 2013 et procédé au versement de l'apport en numéraire en date du 4 juin 2013:

- M. Jean-Charles ALDEGUER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- Mme Maria BICHE LUCAS, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- Mme Françoise BOURDIAU, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Michel CADOR, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- Mme Viviane CHARLEMAGNE TROLLE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Jean CRESPI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante-sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cents euros);

- Mme Geneviève DENTAL, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Agnès FAUGERAS MORIZET, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Yves KERHERVE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- Mme Aurélie LIMONIER, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean-Claude MARINONI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 247 (deux cent quarante-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 12,35 EUR (douze euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.457,65 EUR (deux mille quatre cent cinquante-sept euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 2.470 EUR (deux mille quatre cent soixante-dix euros);

- Mme Hélène MARTIN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 399 (trois cent quatre-vingt-dix-neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19,95 EUR (dix-neuf euros et quatre-vingt-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.970,05 EUR (trois mille neuf cent soixante-dix euros et cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 3.990 EUR (trois mille neuf cent quatre-vingt-dix euros);

- M. Gilbert NINET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Yvon PEINTURER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Robert VARICHON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 361 (trois cent soixante et une) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 18,05 (dix-huit euros et cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.591,91 EUR (trois mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-onze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.610 EUR (trois mille six cent dix euros);

- M. Erland WATRIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

III. Souscripteurs ayant exercé des bons de souscription d'actions et procédé au versement de l'apport en numéraire en date du 7 juin 2013:

- M. Hervé BICHE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- Mme Béatrice BOSSHARDT, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- Mme Marcelle CAPDEVILLE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. Benoit COLIN DE VERDIERE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- Mme Liliane COPFERMANN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Thierry DEPROST, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Henriette DUPUIS, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Alain ECHENAY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. Philippe JOSEPH, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- M. François-Xavier LEGENDRE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Marie-Geneviève LEMAIRE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Antoine LIGUORI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Jean-Pierre LUBESPERE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Yves MACHET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- M. Rodolphe MORA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- M. Claude ROUDAUT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Florence RUHLMANN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Guillaume SCHNAPPER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. Guy VANTHUYNE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Anne-Marie VEISTROFFER, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

IV. Souscripteurs ayant exercé des bons de souscription d'actions et procédé au versement de l'apport en numéraire en date du 11 juin 2013:

- Mme Jeanine ARNAULT, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.026 (mille vingt-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 51,3 EUR (cinquante-et-un euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 10.208,7 EUR (dix mille deux cent huit euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 10.260 EUR (dix mille deux cents soixante euros);

- M. Pierre ARRAOU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Alain ASTAING, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 247 (deux cent quarante-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 12,35 EUR (douze euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.457,65 EUR (deux mille quatre cent cinquante-sept euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 2.470 EUR (deux mille quatre cent soixante-dix euros);

- Mme Nicole AVRON LOUSTEAU, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- Mme Catherine BACK LEFAURE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 836 (huit cent trente-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 41,8 EUR (quarante et un euros et quatre-vingts cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 8.318,2 EUR (huit mille trois cent dix-huit euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.360 EUR (huit mille trois cent soixante euros);

- M. Pierre BARNOIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros) par un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cent euros);

- M. Laurent BATLLES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 627 (six cent vingt-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 31,35 EUR (trente-et-un euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.238,65 EUR (six mille deux cent trente-huit euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 6.270 EUR (six mille deux cent soixante-dix euros);

- Mme Laurence BERTRAND, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Jean-Louis BLANC, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 950 (neuf cent cinquante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 47,5 EUR (quarante-sept euros et cinquante cents), ensemble avec

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

le versement d'une prime d'émission de 9.452,5 EUR (neuf mille quatre cent cinquante-deux euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.500 EUR (neuf mille cinq cents euros);

- M. Olivier BORGEAUD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Gilles BOULON LEFEVRE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 456 (quatre cent cinquante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 22.8 EUR (vingt-deux euros et quatre-vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.537,2 EUR (quatre mille cinq cent trente-sept euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.560 EUR (quatre mille cinq cent soixante euros);

- M. Richard BOUY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Edmond BOYELDIEU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 836 (huit cent trente-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 41,8 EUR (quarante et un euros et quatre-vingts cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 8.318,2 EUR (huit mille trois cent dix-huit euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.360 EUR (huit mille trois cent soixante euros);

- Mme Monique BRANCHE CALDAGUES, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.482 (mille quatre cent quatre-vingt-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 74.10 EUR (soixante-quatorze euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 14.745,9 EUR (quatorze mille sept cent quarante cinq euros et quatre-vingt-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 14.820 EUR (quatorze mille huit cents vingt euros);

- M. Jean-Philippe BRANDEL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Patrick BROCCO, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Dominique CAGNART DAIPRES, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Benjamin CAMBIER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Amador CAMINERO, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.064 (mille soixante-quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 53,2 EUR (cinquante-trois euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 10.586,8 EUR (dix mille cinq cent quatre-vingt-six euros et quatre-vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 10.640 EUR (dix mille six cent quarante euros);

- M. Gérard CAMY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Serge CANDOTTI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- Mme Elisabeth CANTIER, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 874 (huit cent soixante-quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 43,7 EUR (quarante-trois euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 8.696,3 EUR (huit mille six cent quatre-vingt-seize euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.740 EUR (huit mille sept cent quarante euros);

- M. Gérard CAUSSANEL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 665 (six cent soixante-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 33,25 EUR (trente-trois euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.616,75 EUR (six mille six cent seize euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.650 EUR (six mille six cent cinquante euros);

- M. Henri CAVANNA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 627 (six cent vingt-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 31,35 EUR (trente-et-un euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.238,65 EUR (six mille deux cent trente-huit euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 6.270 EUR (six mille deux cent soixante-dix euros);

- Mme Béatrice CHAROY, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Bernard CHATELAIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Luc CHATELLARD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. François CHEVASSUT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 627 (six cent vingt-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 31,35 EUR (trente-et-un euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.238,65 EUR (six mille deux cent trente-huit euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 6.270 EUR (six mille deux cent soixante-dix euros);

- Mme Carine CORNU LEVI, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Pierre-Louis DAMAISON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean-Luc DAVESNE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. François DE CANSON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Mme Janie DE CANSON, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 456 (quatre cent cinquante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 22.80 EUR (vingt-deux euros et quatre-vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.537,20 EUR (quatre mille cinq cent trente-sept euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.560 EUR (quatre mille cinq cent soixante euros);

- M. Paul DE CROZALS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante-sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cents euros);

- M. Laurent DE RUFFIER D'EPENOUX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 684 (six cent quatre-vingt-quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 34,2 EUR (trente-quatre euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.805,8 EUR (six mille huit cent cinq euros et quatre-vingts cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.840 EUR (six mille huit cent quarante euros);

- M. Philippe DEMADE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Virgile DENOUVEAUX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 665 (six cent soixante-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 33,25 EUR (trente-trois euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.616,75 EUR (six mille six cent seize euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.650 EUR (six mille six cent cinquante euros);

- M. Bernard DESERT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Françoise DESFOSSES, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Jérôme DESURMONT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 456 (quatre cent cinquante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 22.8 EUR (vingt-deux euros et quatre-vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.537,2 EUR (quatre mille cinq cent trente-sept euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.560 EUR (quatre mille cinq cent soixante euros);

- M. Jean-Marc DETAILLEUR, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Virginie DHUYVETTERE DELOS, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- M. Patrick DOCTEUR, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Philippe DOKES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante-sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cents euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Raffaele DONATI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 912 (neuf cent douze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 45,6 EUR (quarante-cinq euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.074,4 EUR (neuf mille soixante-quatorze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.120 EUR (neuf mille cent vingt euros);

- M. Philippe DONNENFELD, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,60 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- M. Yves DUCHESNE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Georges DURAN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 247 (deux cent quarante-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 12,35 EUR (douze euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.457,65 EUR (deux mille quatre cent cinquante-sept euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 2.470 EUR (deux mille quatre cent soixante-dix euros);

- M. François EYSSETTE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Jacques FREIDEL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Michel FREMEAUX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante-sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cents euros);

- Mme Claude GAK GRAILLOT, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 133 (cent trente-trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 6,65 EUR (six euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.323,35 (mille trois cent vingt-trois euros et trente-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.330 EUR (mille trois cent trente euros);

- M. Etienne GAULTIER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. Philippe GIRAUD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Gérard GODET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 532 (cinq cent trente-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 26,6 EUR (vingt-six euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.293,4 EUR (cinq mille deux cent quatre-vingt-treize euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.320 EUR (cinq mille trois cents vingt euros);

- M. Jean-Pierre GROS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante-sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cents euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Yves GUINET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Jean-Claude GUIONIE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Claude GUYARD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Antoine HECKEL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Xavier HOURCADE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Michel HUBERT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Michel HUET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Sylvain HUET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 912 (neuf cent douze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 45.6 EUR (quarante-cinq euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.074,4 EUR (neuf mille soixante-quatorze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.120 EUR (neuf mille cent vingt euros);

- M. Bogdan KOWAL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. Jacques LAIZET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Francis LAMOND, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Christian LHERMITTE-GUILLEMET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Guillaume LUCIEN BAUGAS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- M. Pierre MARAND, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- Mme Françoise MARCHETTI, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 950 (neuf cent cinquante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 47,5 EUR (quarante-sept euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.452,5 EUR (neuf mille quatre cent cinquante-deux euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.500 EUR (neuf mille cinq cents euros);

- M. Jean-Paul MASSERON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 950 (neuf cent cinquante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 47,5 EUR (quarante-sept euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.452,5 EUR (neuf mille quatre cent cinquante-deux euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.500 EUR (neuf mille cinq cents euros);

- M. Pierre MINONZIO, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 513 (cinq cent treize) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 25,65 EUR (vingt-cinq euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.104,35 EUR (cinq mille cent quatre euros et trente-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.130 EUR (cinq mille cents trente euros);

- M. Olivier MONMARCHE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Christian MOREAU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 304 (trois cent quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 15,2 EUR (quinze euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.024,8 EUR (trois mille vingt-quatre euros et quatre-vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.040 EUR (trois mille quarante euros);

- M. Christian NEDELEC, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean-Claude NOUET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- M. Didier NOVELLA-MOLLIER dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.520 (mille cinq cent vingt) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 76 EUR (soixante-seize euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 15.124 EUR (quinze mille cent vingt-quatre euros) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 15.200 EUR (quinze mille deux cents euros);

- M. Jean-Claude OMNES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Philippe ONILLON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- Mme Marie-Odile PASQUIER TORCK, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- M. Gilbert PATIES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Michel PERICHON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 665 (six cent soixante-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 33,25 EUR (trente-trois euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.616,75 EUR (six mille six cent seize euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.650 EUR (six mille six cent cinquante euros);

- M. Serge PETRIGNET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- Mme Caroline PONIATOWSKI TESSERON, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- Mme Annik PRODEL PERROT, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Gérard QUINCAY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Jean-Louis REPARAT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- M. Michel ROBERT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- Mme Michèle ROBERT ROUX, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 608 (six cent huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 30,4 EUR (trente euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.049,6 EUR (six mille quarante-neuf euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.080 EUR (six mille quatre-vingt euros);

- M. Jean ROUSSIEZ, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 912 (neuf cent douze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 45.6 EUR (quarante-cinq euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.074,4 EUR (neuf mille soixante-quatorze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.120 EUR (neuf mille cent vingt euros);

- M. Arnaud SCHIFFER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- Mme Danielle SEDILLOT LACROIX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 475 (quatre cent soixante-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 23,75 EUR (vingt-trois euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.726,25 EUR (quatre mille sept cent vingt-six euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.750 EUR (quatre mille sept cent cinquante euros);

- Mme Danièle SION DELDIQUE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Philippe TEYSSENDIER DE LA SERVE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Marie-Laure THIBOUT-MOUEIX, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 399 (trois cent quatre-vingt-dix-neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19,95 EUR (dix-neuf euros et quatre-vingt-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.970,05 EUR (trois mille neuf cent soixante-dix euros et cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 3.990 EUR (trois mille neuf cent quatre-vingt-dix euros);

- Mme Véronique TROTEL BICHE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Claudine VASTEL LE PAUEC, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 418 (quatre cent dix-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 20,9 EUR (vingt euros et quatre-vingt-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.159,1 EUR (quatre mille cent cinquante-neuf euros et dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.180 EUR (quatre mille cent quatre-vingts euros);

- Mme Catherine VAURY CAMBIER, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- Mme Christine VIDAL NAQUET GUERRE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 665 (six cent soixante-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 33,25 EUR (trente-trois euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.616,75 EUR (six mille six cent seize euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.650 EUR (six mille six cent cinquante euros);

- Mme Catherine WALKER DAIPRES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 475 (quatre cent soixante-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 23,75 EUR (vingt-trois euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.726,25 EUR (quatre mille sept cent vingt-six euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.750 EUR (quatre mille sept cent cinquante euros);

V. Souscripteurs ayant exercé des bons de souscription d'actions et procédé au versement de l'apport en numéraire en date du 17 juin 2013:

- Mme Pascale ABEILLE BONTEILLE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante-sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cents euros);

- M. Hervé AKROUN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- Mme Mireille ALESSI, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Jean-Louis ALMON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- Mme Corinne AMILIEN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- M. Alain ANDRAUD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 608 (six cent huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 30,4 EUR (trente euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.049,6 EUR (six mille quarante-neuf euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.080 EUR (six mille quatre-vingt euros);

- M. Daniel ASSOUS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 836 (huit cent trente-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 41,8 EUR (quarante et un euros et quatre-vingts cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 8.318,2 EUR (huit mille trois cent dix-huit et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.360 EUR (huit mille trois cent soixante euros);

- Mme Ghislaine AUGE CARDI dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. André BACCI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Philippe BAETZ, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Marc BARNOUIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 342 (trois cent quarante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 17,1 EUR (dix-sept euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.402,9 EUR (trois mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.420 EUR (trois mille quatre cent vingt euros);

- Mme Hélène BARON, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Jean-Pierre BAUDOUIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Christian BEC, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 950 (neuf cent cinquante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 47,5 EUR (quarante-sept euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.452,5 EUR (neuf mille quatre cent cinquante-deux euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.500 EUR (neuf mille cinq cents euros);

- M. Thierry BEGOUEN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 532 (cinq cent trente-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 26,6 EUR (vingt-six euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.293,4 EUR (cinq mille deux cent quatre-vingt-treize euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.320 EUR (cinq mille trois cents vingt euros);

- Mme Corinne BEGUIN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. André BERTRAND, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.520 (mille cinq cent vingt) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 76 EUR (soixante-seize euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 15.124 EUR (quinze mille cent vingt-quatre euros) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 15.200 EUR (quinze mille deux cents euros);

- M. Michel BESANCENOT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 247 (deux cent quarante-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 12,35 EUR (douze euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.457,65 EUR (deux mille quatre cent cinquante-sept euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 2.470 EUR (deux mille quatre cent soixante-dix euros);

- Mme Marcelle BILGER dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Jean-Jacques BLIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 304 (trois cent quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 15,2 EUR (quinze euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.024,8 EUR (trois mille vingt-quatre euros et quatre-vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.040 EUR (trois mille quarante euros);

- M. Bertie BODIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 475 (quatre cent soixante-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 23,75 EUR (vingt-trois euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.726,25 EUR (quatre mille sept cent vingt-six euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.750 EUR (quatre mille sept cent cinquante euros);

- M. Michel BONNIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 912 (neuf cent douze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 45,6 EUR (quarante-cinq euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.074,4 EUR (neuf mille soixante-quatorze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.120 EUR (neuf mille cent vingt euros);

- Mme Marie-Hélène BOSC dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 494 (quatre cent quatre-vingt quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 24,7 EUR (vingt-quatre euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.915,3 EUR (quatre mille neuf cent quinze euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.940 EUR (quatre mille neuf cent quarante euros);

- M. Bernard BOUC, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.254 (mille deux cent cinquante quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 62,7 EUR (soixante-deux euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 12.477,3 EUR (douze mille quatre cent soixante-dix sept euros et trente cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 12.540 EUR (douze mille cinq cent quarante euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Kamal BOUNAJMA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Pierre BOURDONCLE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 247 (deux cent quarante-sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 12,35 EUR (douze euros et trente-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.457,65 EUR (deux mille quatre cent cinquante-sept euros et soixante-cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 2.470 EUR (deux mille quatre cent soixante-dix euros);

- M. Alain BRUNA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 665 (six cent soixante-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 33,25 EUR (trente-trois euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.616,75 EUR (six mille six cent seize euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.650 EUR (six mille six cent cinquante euros);

- M. Christophe BUTRUILLE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 684 (six cent quatre-vingt-quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 34,2 EUR (trente-quatre euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.805,8 EUR (six mille huit cent cinq euros et quatre-vingts cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.840 EUR (six mille huit cent quarante euros);

- Mme Janine CARRERE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean-Paul CASALTA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Marc CATTIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Michel CATUSSE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- M. Francis CAU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Joël CELADOR, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Claude CHANCEL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Brigitte CHASSAGNAC TROLLIET- MARAIS, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 456 (quatre cent cinquante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 22,8 EUR (vingt-deux euros et quatre-vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.537,2 EUR (quatre mille cinq cent trente-sept euros

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.560 EUR (quatre mille cinq cent soixante euros);

- M. Gilles CHATELAIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 703 (sept cent trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 35,15 EUR (trente-cinq euros et quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.994,85 EUR (six mille neuf cent quatre-vingt quatorze euros et quatre-vingt cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.030 EUR (sept mille trente euros);

- Mme Marie-Christine CHAUBET, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.026 (mille vingt-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 51,3 EUR (cinquante-et-un euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 10.208,7 EUR (dix mille deux cent huit euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 10.260 EUR (dix mille deux cents soixante euros);

- M. Jean-Jacques CHAUVIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Isabelle CHAVANE DE DALMASSY RENAUDIE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingt) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix- neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Marie-André CHEVALIER LE GO, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Myriam CISTAC, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 418 (quatre cent dix-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 20,9 EUR (vingt euros et quatre-vingt-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.159,1 EUR (quatre mille cent cinquante neuf euros et dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.180 EUR (quatre mille cent quatre-vingt euros);

- Mme Jennifer CLEMENTE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Marie-Ange COUSIN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 608 (six cent huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 30,4 EUR (trente euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.049,6 EUR (six mille quarante neuf euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.080 EUR (six mille quatre-vingt euros);

- M. Serge DALLEFRATTE dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 361 (trois cent soixante-et-une) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 18,05 EUR (dix-huit euros et cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.591,95 EUR (trois mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.610 EUR (trois mille six cent dix euros);

- M. Thierry DANDRIMONT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Jean-Pierre DASPET dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 133 (cent trente-trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 6,65 EUR (six euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.323,35 (mille trois cent vingt-trois euros et trente-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.330 EUR (mille trois cent trente euros);

- M. Ghislain DAVID, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 855 (huit cent cinquante-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 42,75 EUR (quarante-deux euros et soixante-quinze cents), ensemble

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

avec le versement d'une prime d'émission de 8.507,25 EUR (huit mille cinq cent sept euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.550 EUR (huit mille cinq cent cinquante euros);

- Mme Elizabeth DE BONY DE LAVERGNE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Patrick DE SAUVAN D'ARAMON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante-sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cents euros);

- Mme Catherine DEBEROT THIRODE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- M. Christian DELANNE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 342 (trois cent quarante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 17,1 EUR (dix-sept euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.402,9 EUR (trois mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.420 EUR (trois mille quatre cent vingt euros);

- M. Jean-Jacques DELIS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Jean-Claude DELOS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Jacqueline DEMAISON HIVER, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Marie-Christine DENIZOT, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 437 (quatre cent trente sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 21,85 EUR (vingt et un euros et quatre-vingt cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.348,15 EUR (quatre mille trois cent quarante huit euros et quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.370 EUR (quatre mille trois cent soixante-dix euros);

- M. Paul DERIAN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 228 (deux cent vingt-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 11,4 EUR (onze euros et quarante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.268,6 EUR (deux mille deux cent soixante-huit euros et soixante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.280 EUR (deux mille deux cent quatre-vingts euros);

- M. Claude DIENOT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Rémi DORVAL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. André DUPLAN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Carole DUPUY GUIRAUDIE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Eloi DUVERGER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 646 (six cent quarante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 32,3 EUR (trente deux euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.427,7 EUR (six mille quatre cent vingt-sept euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.460 EUR (six mille quatre cent soixante euros);

- M. Michel FERNET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. André FONTANEL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 342 (trois cent quarante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 17,1 EUR (dix-sept euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.402,9 EUR (trois mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.420 EUR (trois mille quatre cent vingt euros);

- M. Alain FRANCOIS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 171 (cent soixante et onze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 8,55 EUR (huit euros et cinquante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.701,45 EUR (mille sept cent un euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.710 EUR (mille sept cent dix euros);

- Mme Colette GARNIER BARBE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Denis GARROUSTE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- Mme Michèle GASCHARD PLANCON, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Michel GEMAR dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 494 (quatre cent quatre-vingt quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 24,7 EUR (vingt-quatre euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.915,3 EUR (quatre mille neuf cent quinze euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.940 EUR (quatre mille neuf cent quarante euros);

- M. Laurent GIRAUD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Christian GODEUX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 950 (neuf cent cinquante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 47,5 EUR (quarante-sept euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.452,5 EUR (neuf mille quatre cent cinquante-deux euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.500 EUR (neuf mille cinq cents euros);

- M. Dany GOUADAIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Nicole GOUIRAND MARGELLI, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 133 (cent trente-trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 6,65 EUR (six euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.323,35 (mille trois cent vingt-trois euros et trente-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.330 EUR (mille trois cent trente euros);

- Mme Raymonde GOURDON BONNET, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.330 (mille trois cent trente) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 66,5 EUR (soixante six euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 13.233,5 (treize mille deux cent trente-trois euros et cinquante cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 13.300 EUR (treize mille trois cent euros);

- M. William GRAJOSZEX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Christian GUERIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Daniel GUILLOT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Serge HARRY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- Mme Geneviève HENNACHE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Jean-Marc HODE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Clément Geoffroy HUBERT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 95 (quatre-vingt-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 4,75 EUR (quatre euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 945,25 EUR (neuf cent quarante-cinq euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 950 EUR (neuf cent cinquante euros);

- M. Louis HUBERT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 684 (six cent quatre-vingt-quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 34,2 EUR (trente-quatre euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.805,8 EUR (six mille huit cent cinq euros et quatre-vingts cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.840 EUR (six mille huit cent quarante euros);

- M. Jean-Paul HUBERT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Jean-Claude HUE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.140 (mille cent quarante) Nouvelles Actions, qui ont été

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 57 EUR (cinquante-sept euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 11.343 EUR (onze mille trois cent quarante-trois euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 11.400 EUR (onze mille quatre cents euros);

- Mme Marie-Christine JACOLIN LAMOTTE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Guy JULIEN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 589 (cinq cent quatre-vingt-neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 29,45 EUR (vingt-neuf euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.860,55 EUR (cinq mille huit cent soixante euros et cinquante cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.890 EUR (cinq mille huit cent quatre-vingt-dix euros);

- M. Maher KASSAB, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Xavier LABASSA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Christian LANTERI, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Claude LAPIX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Claude LARDY, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Charlotte LASSERRE HITON, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Liliane LATOUR JEAN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 969 (neuf cent soixante-neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 48,45 EUR (quarante-huit euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 9.641,55 EUR (neuf mille six cent quarante-et-un euros et cinquante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 9.690 EUR (neuf mille six cent quatre-vingt-dix euros);

- Mme Jeanne LE BIHAN GRIET, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Jean-François LE DU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Gérard LECLERE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Michel LEFORT dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 494 (quatre cent quatre-vingt quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 24,7 EUR (vingt-quatre euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.915,3 EUR (quatre mille neuf cent quinze euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.940 EUR (quatre mille neuf cent quarante euros);

- M. Alain LEMAIRE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 437 (quatre cent trente sept) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 21,85 EUR (vingt-et-un euros et quatre-vingt cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.348,15 EUR (quatre mille trois cent quarante huit euros et quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.370 EUR (quatre mille trois cent soixante-dix euros);

- M. Pascal LEPICARD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Didier MAILLARD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Michel MASCRE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 684 (six cent quatre-vingt-quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 34,2 EUR (trente-quatre euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.805,8 EUR (six mille huit cent cinq euros et quatre-vingts cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.840 EUR (six mille huit cent quarante euros);

- Mme Geneviève MELKONIAN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 798 (sept cent quatre-vingt-dix-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 39,9 EUR (trente-neuf euros et quatre-vingt-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.940,1 EUR (sept mille neuf cent quarante euros et dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.980 EUR (sept mille neuf cents quatre-vingt euros);

- M. Marc MELKONIAN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 399 (trois cent quatre-vingt-dix-neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19,95 EUR (dix-neuf euros et quatre-vingt-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.970,05 EUR (trois mille neuf cent soixante-dix euros et cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de 3.990 EUR (trois mille neuf cent quatre-vingt-dix euros);

- M. Bruno MONMARCHE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Alain MONNIER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Jean-Marie MULLER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 570 (cinq cent soixante-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 28,5 EUR (vingt-huit euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.671,5 EUR (cinq mille six cent soixante et onze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.700 EUR (cinq mille sept cents euros);

- M. Roland NAUDET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 703 (sept cent trois) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 35,15 EUR (trente-cinq euros et quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.994,85 EUR (six mille neuf cent quatre-vingt quatorze euros et quatre-vingt cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.030 EUR (sept mille trente euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Gilles NEVEUX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Magdelaine NITARD RAOUX, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Chantal NOTE, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- Mme Jacqueline NOUGADERE QUINIERES dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Pascale OCTAVE ROLLAND, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 152 (cent cinquante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 7,6 EUR (sept euros et soixante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.512,4 EUR (mille cinq cent douze euros et quarante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.520 EUR (mille cinq cent vingt euros);

- M. Richard ODENT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 513 (cinq cent treize) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 25,65 EUR (vingt-cinq euros et soixante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.104,35 EUR (cinq mille cent quatre euros et trente-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.130 EUR (cinq mille cents trente euros);

- M. Jean-Pierre PAITREAULT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 836 (huit cent trente-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 41,8 EUR (quarante et un euros et quatre-vingts cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 8.318,2 EUR (huit mille trois cent dix-huit euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.360 EUR (huit mille trois cent soixante euros);

- M. Guy PASSEBOIS, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Jean-Gilles PETIT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 646 (six cent quarante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 32,3 EUR (trente deux euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.427,7 EUR (six mille quatre cent vingt-sept euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.460 EUR (six mille quatre cent soixante euros);

- M. Dominique PETIT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Fabrice PICARD, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.064 (dix mille soixante-quatre) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 53,2 EUR (cinquante-trois euros et vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 10.586,8 EUR (mille cinq cent quatre-vingt-six euros et quatre-vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 10.640 EUR (dix mille six cent quarante euros);

- M. Emmanuel PINEAU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 855 (huit cent cinquante-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 42,75 EUR (quarante-deux euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 8.507,25 EUR (huit mille cinq cent sept euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.550 EUR (huit mille cinq cent cinquante euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. René PIRES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- Mme Pascale POUSSEL, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Patrice QUATRAVAUX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.026 (mille vingt-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 51,3 EUR (cinquante-et-un euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 10.208,7 EUR (dix mille deux cent huit euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 10.260 EUR (dix mille deux cents soixante euros);

- M. Antoine RAMOND, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 342 (trois cent quarante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 17,1 EUR (dix-sept euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.402,9 EUR (trois mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.420 EUR (trois mille quatre cent vingt euros);

- M. André REIX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Pierre REQUIER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. David REQUILLART, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 342 (trois cent quarante-deux) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 17,1 EUR (dix-sept euros et dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.402,9 EUR (trois mille quatre cent deux euros et quatre-vingt-dix cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.420 EUR (trois mille quatre cent vingt euros);

- M. Jean-Paul ROBACH, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Michel ROQUES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 418 (quatre cent dix-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 20,9 EUR (vingt euros et quatre-vingt-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.159,1 EUR (quatre mille cent cinquante-neuf euros et dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.180 EUR (quatre mille cent quatre-vingts euros);

- M. Henri ROUCH dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Francis ROUX, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- M. Robert SALIBA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 646 (six cent quarante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 32,3 EUR (trente deux euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 6.427,7 EUR (six mille quatre cent vingt-sept euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 6.460 EUR (six mille quatre cent soixante euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Mme Jacqueline SALUSTRO JUNKER, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante-deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Jean-Pierre SAUBUSSE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Jean SAUNIERE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Bernard SCHEIDECKER, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Ghislain SION, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 874 (huit cent soixante-quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 43,7 EUR (quarante-trois euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 8.696,3 EUR (huit mille six cent quatre-vingt-seize euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 8.740 EUR (huit mille sept cent quarante euros);

- M. Bernard SORET, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 285 (deux cent quatre-vingt-cinq) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 14,25 EUR (quatorze euros et vingt-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.835,75 EUR (deux mille huit cent trente-cinq euros et soixante-quinze cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.850 EUR (deux mille huit cent cinquante euros);

- Mme Nicole STALLA dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Claude STARON, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 114 (cent quatorze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 5,7 EUR (cinq euros et soixante-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.134,3 EUR (mille cent trente-quatre euros et trente cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.140 EUR (mille cent quarante euros);

- M. Pierre SYLVAIN, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.520 (mille cinq cent vingt euros) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 76 EUR (soixante-seize euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 15.124 EUR (quinze mille cent vingt-quatre euros) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 15.200 EUR (quinze mille deux cents euros);

- M. Norbert TOUITOU, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 456 (quatre cent cinquante-six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 22,8 EUR (vingt-deux euros et quatre-vingt cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.537,2 EUR (quatre mille cinq cent trente-sept euros et vingt cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.560 EUR (quatre mille cinq cent soixante euros);

- M. Denis TOURNESAC, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 190 (cent quatre-vingt-dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 9,5 EUR (neuf euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 1.890,5 EUR (mille huit cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 1.900 EUR (mille neuf cents euros);

- M. Moise TROPRES, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 798 (sept cent quatre-vingt-dix-huit) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 39,9 EUR (trente-neuf euros et quatre-vingt-dix cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.940,1 EUR (sept mille neuf cent quarante euros et dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.980 EUR (sept mille neuf cents quatre-vingt euros);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Mme Margaretha VAN VLIET ZWINKELS, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 266 (deux cent soixante six) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 13,3 EUR (treize euros et trente cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.646,7 EUR (deux mille six cent quarante-six euros et soixante-dix cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.660 EUR (deux mille six cent soixante euros);

- Mme Jacqueline VANNEREAU dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- M. Dominique VASSEUR, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Alfredo VICENTE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 551 (cinq cent cinquante-et-une) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 27,55 EUR (vingt sept euros et cinquante cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 5.482,45 EUR (cinq mille quatre cent quatre-vingt deux euros et quarante-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.510 EUR (cinq mille cinq cent dix euros);

- M. Jean VILA, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 209 (deux cent neuf) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 10,45 EUR (dix euros et quarante-cinq cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 2.079,55 EUR (deux mille soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 2.090 EUR (deux mille quatre-vingt-dix euros);

- Mme Evelyne VULPIAN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Françoise WARIN, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 475 (quatre cent soixante-quinze) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 23,75 EUR (vingt-trois euros et soixante-quinze cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 4.726,25 EUR (quatre mille sept cent vingt-six euros et vingt-cinq cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 4.750 EUR (quatre mille sept cent cinquante euros);

- M. André WEIL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 760 (sept cent soixante) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 38 EUR (trente-huit euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 7.562 EUR (sept mille cinq cent soixante deux euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 7.600 EUR (sept mille six cents euros);

- M. Ariel WEIL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros);

- Mme Sandrine WEIL, dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.330 (mille trois cent trente) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 66,5 EUR (soixante six euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 13.233,5 (treize mille deux cent trente-trois euros et cinquante cents) par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 13.300 EUR (treize mille trois cent euros);

- M. Claude WEYL, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 1.710 (mille sept cent dix) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 85,5 EUR (quatre-vingt cinq euros et cinquante cents), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 17.014,5 EUR (dix-sept mille quatorze euros et cinquante cents), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 17.100 EUR (dix-sept mille cent euros);

- M. Patrick WIERRE, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros); et

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Claude YVETOT, dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susnommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire à 380 (trois cent quatre-vingts) Nouvelles Actions, qui ont été entièrement libérées, soit à hauteur du montant de 19 EUR (dix-neuf euros), ensemble avec le versement d'une prime d'émission de 3.781 EUR (trois mille sept cent quatre-vingt un euros), par le biais d'un apport en numéraire d'un montant total de 3.800 EUR (trois mille huit cents euros).

(ensemble, les «Actionnaires A»).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence des Apports en numéraire a été donnée au notaire soussigné. Le montant de un million sept cent cinquante-six mille cent soixante-dix euros (EUR 1.756.170,-) est à la disposition de la société.

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital, l'actionnariat de la Société est maintenant constitué de Sushi Shop Luxembourg S.à r.l. et des Actionnaires A tels que définis ci-dessus et qui se considèrent tous valablement convoqués à la présente assemblée et qui acceptent de délibérer et de voter sur la résolution suivante figurant à l'ordre du jour.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, les Apports étant totalement réalisés, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, le reste demeurant inchangé, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à 62.780,85 EUR (soixante-deux mille sept quatre-vingt euros et quatre-vingt-cinq cents), et représenté par 1.080.000 (un million quatre vingt mille) Actions de Catégorie B d'une valeur nominale de 0,05 EUR (cinq cents) chacune, et 175.617 (cent soixante-quinze mille six cent dix-sept) Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de 0,05 EUR (cinq cents) chacune.»

Estimation des frais

Les coûts, dépenses, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à environ trois mille euros (EUR 3.000,-).

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Conde, Maria Santiago, Rouckert, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 août 2013. Relation: EAC/2013/10323. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé) Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013112741/2065.

(130136742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.701.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 29 mai 2013

En date du 29 mai 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de CACEIS Bank Luxembourg en qualité de gérant de la société en date du 10 mai 2013,

- de coopter Madame Jane Garvey, 605 3 rd Avenue, 28 th floor, New York NY 10158, en qualité de gérante de la société avec effet au 29 mai 2013 en remplacement de CACEIS Bank Luxembourg, démissionnaire.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Meridiam Infrastructure Managers sàrl

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013109240/16.

(130131984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck